



## PRIORITÉ POUR FO : **NÉGOCIER POUR PRÉSERVER LE POUVOIR D'ACHAT**

**NOTRE INDUSTRIE,  
NOS EMPLOIS**

MAIL : FO.CENTRAL@RENAULT.COM // SITE : WWW.FO-RENAULT.COM

# NAO + INTERESSEMENT + CSA = Pouvoir d'achat PRÊTS A NÉGOCIER POUR LE POUVOIR D'ACHAT DE TOUS !

## NAO

Les négociations salariales, qui se tiendront **lundi 21 février** prochain, se jouent dans un contexte de redressement de l'entreprise, et dans un environnement économique compliqué avec **une inflation qui explose (2,8% sur 2021) : hausse du carburant, de l'électricité, du gaz, des produits alimentaires...**

L'année dernière l'enveloppe globale de **0,3%** déclinée pour chacune des mesures, avec un taux de bénéficiaires limité pour garantir à chaque salarié d'avoir un événement salarial, à part l'ancienneté, **a été jugée insuffisante par FO.**

Cette année, FO revendique des mesures équitables, cohérentes et complémentaires. **Malgré le contexte chaotique, il est essentiel de tenir compte d'un retour à meilleure fortune pour maintenir l'engagement des salariés.**

Plus de détails des revendications NAO FO au verso.



DANS UN CONTEXTE DE CRISES... LES SALARIÉS ONT BESOIN DE PERSPECTIVES, CELA PASSE PAR LA RECONNAISSANCE.

## INTÉRESSEMENT

Comme l'indiquait déjà FO le 17 Janvier, au moment des résultats commerciaux monde du Groupe Renault, **nous pouvons d'ores et déjà compter sur un intéressement minimum avec l'atteinte des objectifs CAFE comme critère extra-financier.**

R.V. le **18 février 2022**, pour l'annonce des résultats financiers... Grace à l'accord signé, entre autre, par FO, nous espérons que le Groupe Renault sera revenu à meilleure fortune... **pour garantir un intéressement financier pour tous !**

## CSA

Contrat de Solidarité et d'Avenir (CSA).

FO rappelle qu'en 2020 et 2021, le CSA a permis de garantir **100% du salaire (en chômage partiel, ce serait 84% sans un accord CSA) pour tous**, l'acquisition de jours de congés et la garantie de l'emploi. FO considère que le CSA préserve le pouvoir d'achat !

Avec les périodes d'activités partielles à répétition, depuis le début de la crise sanitaire en Mars 2020, les accords CSA1 et CSA2 ont fait leur preuve. L'accord CSA2 se termine fin février, et en 2022, les problèmes d'approvisionnement restent une réalité avec certains sites qui ont déjà annoncé des journées non travaillées.

Le 1er semestre 2022, risque d'être encore compliqué au niveau des approvisionnements de composants électroniques (semi-conducteurs), c'est pourquoi, **FO a demandé dans cette période d'incertitudes concernant l'activité dans nos usines, l'ouverture de négociations pour un nouvel accord CSA.**



Scannez le QR CODE pour accéder au site

**Téléchargez l'appli**

FO RENAULT sur



Les enjeux pour le secteur automobile et pour Renault sont colossaux pour l'avenir (électrification, véhicules connectés, normes environnementales...), et exige la montée en compétences de tous les salariés. **Cela passe par la reconnaissance de la performance des femmes et des hommes, par des parcours professionnels plus fluides et une meilleure valorisation salariale de l'expérience et de l'excellence professionnelle.**

FO rappelle qu'avec les plans de départ volontaire (CAR21 et CAR22), il est important de respecter les **salariés qui restent compte-tenu de leur engagement indéfectible qui va au-delà de leurs missions.** Ce sont eux qui sont aujourd'hui contributeurs, en fournissant les efforts indispensables dans un contexte de restrictions sur les coûts fixes, de diminution des effectifs et de perte des compétences. **C'est bien sur eux que repose, aujourd'hui et demain, la réussite du plan Renaultion !**



## **L'enjeu des NAO 2022 ? Préserver le pouvoir d'achat !**

FO revendique un ensemble de mesures équitables et complémentaires sur la base d'une **enveloppe générale de 5%** :

- ◆ Une **augmentation générale (AGS)** avec un **talon minimum de 75€** synonyme d'amélioration du pouvoir d'achat, c'est à dire supérieure à la hausse du coût de la vie; générale ça veut bien dire "pour tous", avec une priorité donnée aux bas salaires
- ◆ Un **événement salarial minimum équitable pour chaque salarié** qui traduise la réalité des efforts et de l'engagement pour l'entreprise : **blocs de compétences, UEM pour les APR. Des coefficients et primes pour les ETAMs** pour une réelle valorisation pour en finir avec des années durant lesquelles ils ont été laissés pour compte .
- ◆ Reconnaissance : C'est l'objet de l'**accord Reconnaissance** pour lequel nous suivons avec vigilance l'application. FO demande l'application pure et simple de l'accord dans toutes ses modalités, notamment :
  - Pour les salariés de la fabrication (filiales 100 et 611) : OPS, CU, Bac PRO et une vigilance pour les salariés engagés dans un parcours ainsi que les évolutions des jeunes récemment embauchés
  - Pour les ETAMs : plus de passage cadre et la prise en compte avec les managers des acquis et des diplômes éventuels obtenus à l'extérieur de l'entreprise.
- ◆ **L'ajustement des salaires Hommes-Femmes**, pour faire cesser les situations dénoncées de longue date par FO, sans différence de traitement à poste et ancienneté identiques.
- ◆ La **revalorisation de 10% de toutes les primes** : transports, casse-croûte, déplacements professionnels et politique voyage.
- ◆ La revalorisation de l'abondement annuel relatif aux versements volontaires sur le **PERECO**.

**Des insuffisances dans les propositions de la Direction compromettraient la motivation des salariés.**

**L'intérêt de l'entreprise et la volonté de FO, c'est une politique salariale juste et cohérente pour ne pas hypothéquer l'avenir !**